



J.

BAREME D'HONORAIRES

Nos honoraires sont à la charge de l'acquéreur

Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%

Ils comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution de dossier de vente

VENTES d'immeubles à usage d'habitation

De 0
à 49 999 €

3 000€

De 50 000
à 99 999 €

8 % TTC

De 100 000
à 164 999 €

7 % TTC

De 165 000
à 279 999 €

6 % TTC

280 000 €
et plus

5 % TTC

Avis de valeur

180€ TTC

LOCATIONS d'immeubles à usage d'habitation

1.50 € / m² pour la constitution
du dossier

2 € / m² pour les états des lieux